

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 56 (1964)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Bon droit a besoin de l'aide  
**Autor:** Gausi, René-A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-385324>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bon droit a besoin d'aide

Par René-A. Gausi

Le Centre international de perfectionnement professionnel et technique de Turin est fondé. Il possède un statut qui a été adopté par le Conseil d'administration du Bureau international du travail. Mais que sont les constitutions écrites, que peuvent-elles donner? Il en est de magnifiques qui ont sombré; il est dans l'histoire des textes rédigés qui n'ont vu aucune application. Que va-t-il advenir de ce statut? Dans cet effort de création continue, que va devenir le geste aussi noble que généreux du Gouvernement italien? Sera-t-il suivi par d'autres ou faudra-t-il que cette institution de régénération, de révolution sociale presque, se retranche du monde avant même d'avoir vu le jour? L'idée de progrès qui pourrait tenter une sortie vers ces pays de désolation rongés par la misère, la maladie et la faim, se trouverait-elle derrière une porte qu'aucune clé ne pourrait ouvrir?

Rappelons brièvement ce qu'est cette institution nouvelle qui aura l'immense privilège de prendre ses quartiers dans le vaste ensemble de constructions modernes, d'une superficie de 45 000 m<sup>2</sup>, que sont les bâtiments érigés à Turin à l'occasion de l'exposition *Italia 1961*.

Ce centre international a été créé essentiellement pour aider les pays en voie de développement à assurer le perfectionnement des qualifications, à tous les niveaux, de personnes choisies dans leurs entreprises industrielles et considérées comme aptes à bénéficier d'une formation plus avancée que celle qu'elles pourraient recevoir dans leur propre milieu.

Chacun de ces pays a besoin d'un grand nombre de travailleurs formés aux techniques et aux professions industrielles fondamentales pour que des industries sur une base moderne puissent être établies et fonctionner avec succès.

L'idéal sera donc de disposer d'une organisation grâce à laquelle les immenses régions sous-développées pourront former leur main-d'œuvre qualifiée, afin d'éliminer peu à peu l'inégalité profonde dans la répartition des revenus.

Se préoccuper des problèmes humains dans leurs rapports avec les plans de développement économique des peuples qui marchent vers l'avenir est une entreprise aussi vaste qu'ambitieuse, mais sa vocation répond à une nécessité urgente.

Ce merveilleux projet n'a donc été rendu possible que par un geste de solidarité internationale du Gouvernement italien, qui a offert à l'Organisation internationale du travail l'ensemble des bâtiments de son exposition de 1961, transformés et adaptés à leurs nouvelles tâches. De plus, il assure une partie du fonctionnement du centre

en lui garantissant plus de 7 millions de dollars, échelonnés sur une période de dix ans, ainsi que l'octroi de trois cents bourses annuellement.

Cet exemple sans précédent dans l'histoire des relations internationales devrait ouvrir les yeux et faire vibrer les sentiments intérieurs, car l'œuvre du Gouvernement italien est portée par des forces morales et sociales d'une haute élévation; elle devrait faire ruisseler sur la terre un peu d'amour et beaucoup de bonne volonté internationale.

Mais le mal est profond, car dans ce monde désorganisé et chaotique est-il faute plus grave que de s'acharner à entraver ceux qui bâissent, ceux qui tentent, à travers mille peines, l'effort de créer une œuvre magnifique avec la pensée de servir le peuple immense des travailleurs, ceux qui ont voulu que la personne humaine fût sauvée de la misère et de la faim, de l'horreur des conditions de vie qui prévalent encore dans les pays sous-développés.

Nous voulons croire que, quelles que soient les lourdes charges qui pèsent sur eux, jamais plus ceux qui ont la mission de diriger et d'organiser la production ne se désintéresseront de la santé, de la vigueur, ni de la joie au labeur des hommes de ces immenses régions.

Il faudrait que les consciences se réveillent avant qu'il ne soit trop tard. Il faudrait que dans tous les pays industriels, en masse, par centaines de milliers, dans un élan d'inquiétude et de solidarité, les travailleurs se groupent, tout comme les congrès syndicaux l'avaient fait à Leeds ou à Berne, il y a près d'un demi-siècle, pour presser les gouvernements d'aider à faire du Centre de Turin non pas un organisme bureaucratique ou une administration savante, mais une institution autonome, souple et vivante, donnant le spectacle du travail moderne dans une réalité internationale, appelée par son rayonnement à capter la confiance des peuples et la sympathie de l'opinion publique, pour que les règles de justice sociale déchirent la nuit dans laquelle l'enchantement maléfique tient le monde économique traditionnel.

Représentants des gouvernements, des patrons et des ouvriers au Conseil d'administration du Bureau international du travail ont déjà établi les assises du centre idéal par leur attachement à son statut constitutif. Mais pour soutenir les fondateurs de cette ruche toute neuve, pour leur permettre de faire des progrès vers la juste et pacifique organisation des nations qui marchent vers l'avenir et qui ne peuvent s'isoler de l'humanité, il faut savoir que les gouvernements et les parlements agissent toujours plus ou moins sous la pression de l'opinion publique. Faut-il donc chercher à convaincre toute la foule du monde du travail de la nécessité de soutenir cette cité radieuse naissante?

Voilà pourtant dans quelles conditions le Centre de Turin est appelé à agir, car, à part l'offre généreuse du Gouvernement italien

et le geste de la France, il s'est manifesté bien peu de bonnes volontés parmi la centaine de membres que compte l'Organisation internationale du travail.

Que l'on songe à l'ampleur des dépenses militaires dans le monde, estimée à quelque 120 milliards de dollars chaque année, ou au budget fabuleux des grandes puissances pour leur conquête de l'espace et leur course à la lune; il est permis de songer aux conséquences que pourrait avoir pour les pays dont le revenu national est faible, le fait de consacrer à leur développement économique une très modeste part de la capacité de production que représentent ces sommes énormes.

Le Centre de Turin est né de la bonne volonté du Gouvernement italien, qui a pensé que, en dépit des antagonismes et de la lutte de classes, une coopération basée sur la clairvoyance d'esprit de ceux qui détiennent la puissance économique et politique était possible. Cet acte de volonté qui aspire vers le mieux-être et vers une liberté plus grande des peuples sous-développés doit être cultivé et développé, car ce n'est pas seulement dans la pierre, le bois ou le fer que la solidité du Centre de Turin s'affirmera. Sa force est d'abord dans la droiture de cœur des gouvernements, des organisations professionnelles et des associations privées. Une âme doit vivre dans cette cité, c'est celle de la charité et de la justice sociale. *Fiat justicia et floreat mundus!* C'est la justice qui créera la production la plus intense, c'est la justice qui fera le travail fécond pour le bonheur de tous les hommes! Quelle belle devise qui pourrait résumer la charte de cette fondation, symbole de justice et de paix.

Mais pour que les clés constitutionnelles ouvrent les grilles de cette maison du travail, pour que ceux qui y entreront soient pénétrés de la pensée de servir le peuple immense des travailleurs qui se lève chaque matin sans espoir et porte le poids accablant de la production universelle, il faut que son crédit soit débordant de vitalité, que son capital de sympathies et de confiance augmente sans cesse.

Pour cela, il faut que les gouvernements s'imprègnent de l'exemple de solidarité internationale qui vient de leur être donné; que les industriels modernes acceptent d'aider à assurer la stabilité sociale des peuples sous-développés des immenses régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud; qu'il ne cherchent pas uniquement à garantir leur prospérité matérielle, mais qu'ils prennent conscience des responsabilités qui pèsent sur eux dans la société présente. Les pays en voie de développement sont peuplés d'hommes qui leur sont égaux en dignité et en virtualité. Ces hommes demandent qu'on leur fournisse d'importantes ressources économiques afin d'élever leur niveau de vie jusqu'à un degré décent. Ces hommes veulent une formation technique et des moyens de production industrielle.

Le Centre de Turin tout entier a été créé pour réaliser, dans les faits, des solutions justes d'amélioration sociale. Il donnera à ces solutions une continuité, une cohésion qu'elles n'auraient pas sans lui. Ce sont donc les gouvernements et les grandes organisations patronales des pays les plus avancés qui devraient aider le Centre de Turin à prendre un bon départ, pour lui permettre de promouvoir dans les pays sous-développés le progrès social, la paix et la prospérité, l'élimination de la souffrance et de la misère.

Est-il encore possible qu'au siècle de l'atome un gouvernement ou une organisation patronale se place au seul point de vue de la concurrence de pays à pays? Se peut-il que ce soient d'insurmontables difficultés économiques?

La personne humaine compte; son éminente dignité doit être respectée. Il faut donc comprendre que la première et indispensable garantie de cette élévation, ce sont des conditions équitables et humaines de travail, solennellement promises par le Centre de Turin. Dès lors, une puissante aspiration doit soulever les cœurs et les intelligences, une volonté plus forte et plus éclairée doit consolider l'organisation financière de cette réalisation qui permettra au peuple ouvrier de ces régions déshéritées d'améliorer sa situation matérielle et de rendre plus vif son désir de culture intellectuelle et d'élévation morale. Ce peuple attache au Centre de Turin un prix nouveau, car il le désire d'une volonté plus forte et plus éclairée. Et c'est sur cette conscience, sur cette volonté, que repose, en dernière analyse, l'avenir du Centre de Turin. Puisse-t-il ne jamais demeurer sourd à ces appels et agir avec tant de sincérité, qu'il coordonne toutes ces forces vives et les utilise pour la grande tâche de justice sociale dont il a été chargé.

Quelles sont ses exigences? Il est impossible, dès à présent, de déterminer dans le détail, toutes les questions financières liées à l'Organisation du Centre de Turin. Nous savons, pour l'instant, que la totalité des fonds demandés, quand il sera en pleine activité, c'est-à-dire dans sa quatrième année, s'élèvera à un peu plus de 6 millions de dollars. Pour atteindre provisoirement cette somme bien modeste, nous avons pensé à une banque internationale de crédit à moyen et à long terme; ce pourrait être un bon système de placement, en offrant la possibilité de mobiliser des capitaux improductifs. Ce processus hélas! ne semble guère convenir, puisque le centre doit vivre de ses propres ressources et ne peut, en aucun cas, espérer l'appui, ni même le cautionnement de l'Organisation internationale du travail, sa mère adoptive, qui pourtant cherche à lui imposer sa ligne de conduite.

Mais la question n'est pas perdue pour autant, car il n'y aura jamais de question perdue au Centre de Turin. Le temps presse. Il faut donc se remettre à l'ouvrage pour lui trouver sans tarder le moyen d'accomplir toute l'œuvre qui lui est tracée. Les esprits

retors nous ont maintes fois donné la preuve qu'il y aura toujours des si, des mais et des car, dût une partie de l'humanité périr de la famine. Il ne peut être question d'attendre que de lui-même, par le jeu des lois naturelles, se fasse la prospérité du Centre de Turin. Non, pour que la moisson soit abondante et assure la vie et le travail que réclament les masses des pays sous-développés, le remède palliatif qui nous paraît être de nature à résoudre la crise financière présente serait de pourvoir le Centre de Turin de dotations et de fonds provenant de grandes associations économiques nationales. Ils auraient la valeur d'un stimulant en créant une atmosphère assainie, un élan d'opinion, une possibilité de coopération confiante, qui nous paraît constituer indéniablement le principal bienfait d'une telle politique.

C'est une proposition de faire quelque chose dans l'immédiat, c'est-à-dire que, au-dessus des batailles politiques accoutumées, au-delà des routines quotidiennes, une magnifique occasion de générosité dans le domaine de la coopération internationale serait donnée à des groupements économiques puissants, et cet apport de fonds constituerait un allégement non négligeable en provoquant sans plus tarder le démarrage de ce centre international de formation professionnelle, que les peuples qui souffrent de privations et de misères attendent impatiemment.

Il faut faire un effort financier qui permette de donner confiance, il faut tenter quelque chose, il faut faire mûrir l'idée, encourager les recherches, soutenir les initiatives pour inciter les gouvernements qui hésitent ou font la sourde oreille à développer une politique plus généreuse pour appuyer l'immense effort déjà fait par le Gouvernement italien. Le travail en commun, pour l'utilité commune, rompra le sortilège de l'universelle défiance. C'est une belle occasion de s'élever au-dessus des intérêts nationaux en cherchant à créer une plate-forme solide à une méthode efficace de progrès international réel dans un cadre et des objets bien définis.

C'est le grand intérêt qu'offrira au monde le Centre de Turin, encore si discuté.